

Déchets : l'usine du Broc opérationnelle en octobre

ENVIRONNEMENT En cours de construction, le centre de valorisation des déchets organiques du lac du Broc traitera 60 000 tonnes par an

En octobre, les premiers déchets pourront être traités au tout nouveau centre de valorisation du lac du Broc. « Un chantier mené en un temps record », se félicite Éric Ciotti, président du conseil général. « L'idée est née en 2006, la première pierre a été posée en septembre dernier ».

Fer de lance du nouveau plan d'élimination des déchets « PEDMA » (1), le centre de valorisation organique en cours de construction au lac du Broc permettra de recycler plus de 60 % de ce qui y entrera. Près de deux tiers du contenu des poubelles « grises » sera transformé en compost, en combustible de substitution, en métaux et en eau par évaporation. Le tout grâce à un tri totalement automatisé.

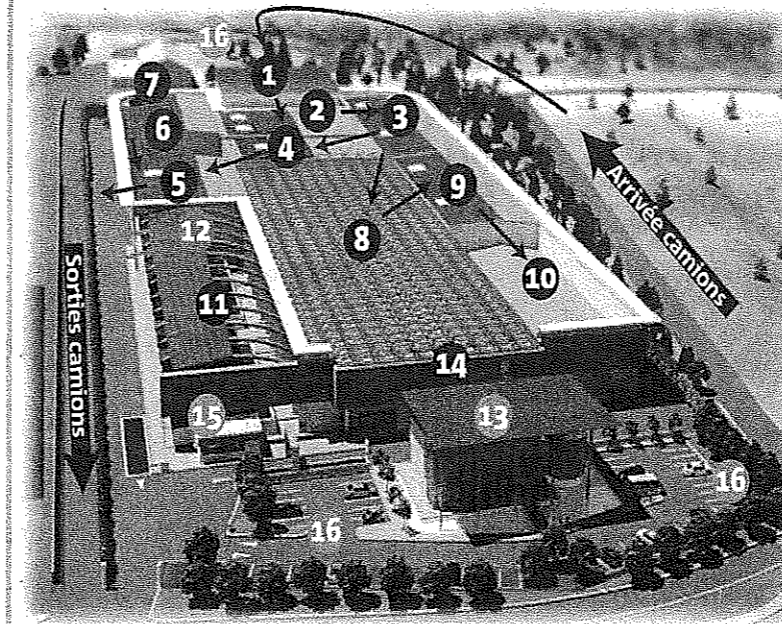
Plus des trois quarts du contenu des poubelles jaunes (recyclable) sera valorisé à la suite d'un tri en grande partie automatisé.

Les encombrants et les verres seront également traités dans le centre, mais séparément.

Pas d'odeurs

Située au bout de la zone industrielle de Carros-Le Broc, à l'écart des habitations, l'usine ne devrait de toute façon pas émettre d'odeurs : elle fonctionne en cir-

Le nouveau centre de valorisation des déchets du Broc



- 1 Déchargement des camions
- 2 Réception
- 3 Pré-traitement
- 4 Conditionnement
- 5 Chargement sortie
- 6 Tri
- 7 Maintenance/bureau
- 8 Bassin de compostage
- 9 Affinage
- 10 Stockage compost
- 11 Biofiltres (filtrage de l'air)
- 12 Encombrants et verre
- 13 Administration
- 14 Salle de commande
- 15 Accueil
- 16 Parkings

Infographie Philippe Jaricot

cuit fermé d'air en dépression. À l'arrivée des camions venant décharger, une porte s'ouvrira puis se refermera très vite.

Mais la dépression aspirera les mauvaises odeurs qui resteront à l'intérieur, avant d'être filtrées par un procédé non chimique : deux biofiltres assainissant l'air grâce aux bactéries d'une tourbe venue

d'Irlande. Que deviendra ce que la centrale ne pourra pas traiter ? Ces « refus » secs, sans lixiviat, seront compactés en « balles » de 1 à 1,5 m³ pesant entre 300 kg et 1,3 tonne selon les matériaux. Emballés dans un film plastique, ils seront expédiés au futur centre d'enfouissement de Massoins qui doit ouvrir en 2012. C'est la pre-

mière fois qu'un tel process est mis en œuvre en France, où les filières de traitement des déchets ont longtemps eu une mauvaise image. Mais le groupe Valco en fait l'expérience depuis 25 ans en Italie. Le CVO du lac du Broc est aussi un exploit par son caractère compact. Tout y est concentré sur 12000 m².

Ce défi, venu du coût et de la rareté des terrains près du littoral, Valco l'a relevé, ainsi que celui du cahier des charges très sévère imposé par le SMED (2) présidé par Robert Velay, maire de Puget-Théniers et conseiller général.

Crise sur le gâteau, le bâtiment sera équipé de 2600m² de cellules photovoltaïques et récupérera ses eaux pluviales.

« Le centre de Cannes est à saturation en traitant 28000 tonnes. On va au suicide si on continue ». Éric Ciotti espérait que « nos amis de l'Ouest du département » prendraient « une bonne décision ». C'est fait puisque le Sivades (3) vient juste de choisir un terrain pour construire un nouveau centre de valorisation des déchets. « Avec le CVO du lac du Broc qui vient compléter celui du Sivades, le département est tranquille pendant 15 ans », a estimé Frédéric Capayrou, président de Valco. **L. Q.**

1. Plan d'élimination des déchets et assimilés.

2. SMED : syndicat mixte d'élimination des déchets du moyen pays, regroupant 67 communes, auquel devrait bientôt se joindre la communauté de communes Cians-Var.

3. Sivades : Syndicat Mixte de Coopération Intercommunale pour la Valorisation des Déchets, regroupant des communes de l'Ouest des Alpes-Maritimes, dont Cannes et Grasse.